



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 61108

Texte de la question

M. Patrick Rimbart attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les problèmes auxquels sont confrontées la plupart des associations intermédiaires. En effet, la reprise économique a provoqué des créations d'emploi qui ont permis d'embaucher dans le secteur marchand des personnes dont on disait qu'elles étaient « inemployables » (demandeurs d'emploi de longue et de très longue durée). Ce public était jusqu'alors salarié grâce aux mises à disposition faites par les associations intermédiaires. Leur départ des associations intermédiaires, s'il est satisfaisant, laisse cependant les structures face à un double défi. Un défi tout d'abord financier : la fuite des personnes les moins éloignées de l'emploi a entraîné une baisse de l'activité des associations intermédiaires, essentiellement due à l'impossibilité pour celle-ci de mettre à disposition une partie de la population restante. Ainsi, l'association intermédiaire d'Orvault a vu le nombre d'heures travaillées baisser de 15 % et le nombre de personnes mises à disposition se réduire de plus d'un tiers en quatre ans. Cette baisse d'activité nuit tout naturellement à leur équilibre. Parallèlement, le second défi est humain. Les publics étant plus difficiles, les efforts d'accompagnement et de suivi sont plus importants et pèsent toujours plus sur les bénévoles et les permanents. Hormis les mesures d'acquis social individualisé (ASI), ces actions ne sont pas rémunératrices : l'amélioration (qualitativement et quantitativement) nécessaire de l'accueil, de l'écoute et de l'accompagnement passe par une professionnalisation accrue de l'encadrement. Il souhaite donc connaître les mesures qu'elle compte prendre pour soutenir l'action des associations intermédiaires, action dont chacun peut constater l'importance. Ainsi un accroissement des crédits permettrait à ces structures de se recentrer sur un public ayant un plus fort besoin d'accompagnement, sans crainte pour leur survie.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Rimbart](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61108

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2914